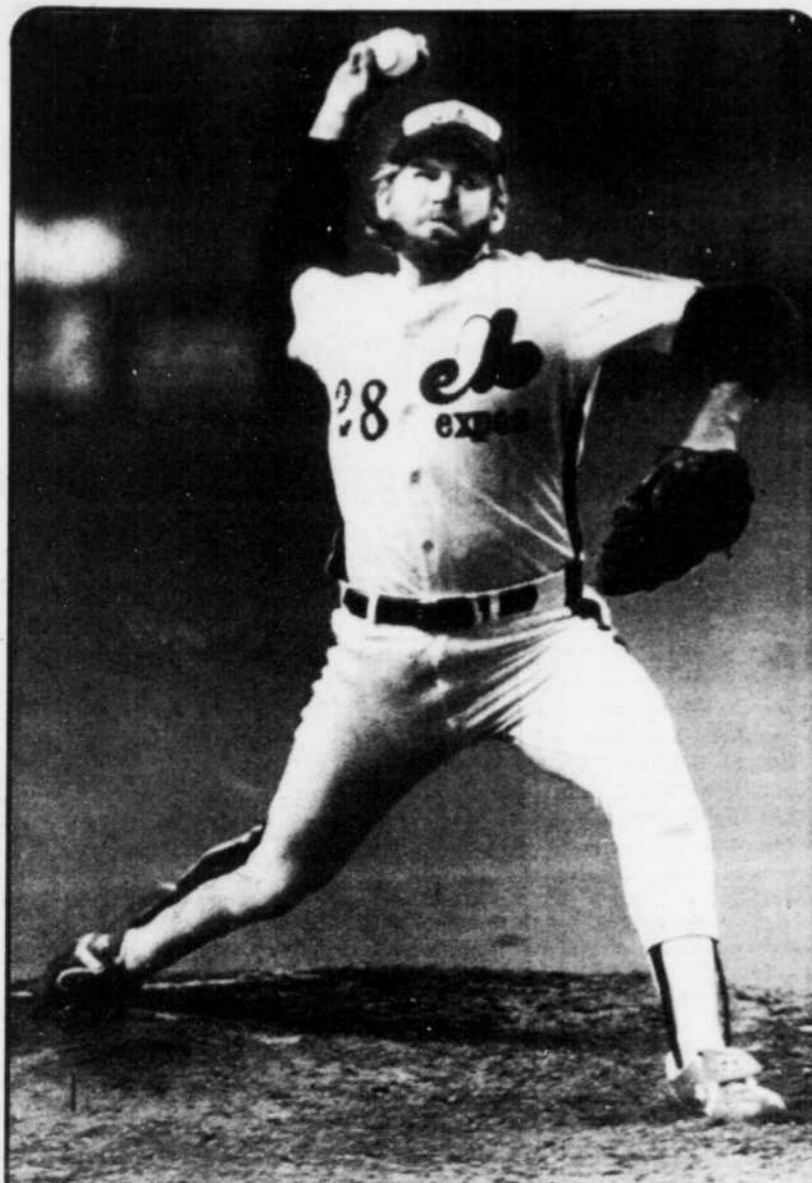


Son ambassadeur rappelé

La France suspend tout investissement en Afrique du Sud

B 1



(Laserphoto PC)

Bryn Smith n'a eu besoin que de deux heures pour vaincre les Braves et ainsi remporter une 12e victoire cette saison.

Victoire des Expos, 3-1

Smith limite les Braves à 3 coups sûrs

D 1

la tribune

Toute une Équipe!



Dans le lac Memphrémagog Des plongeurs retracent une Honda disparue en '80

A 4

De nos archives

Les chevaux ont bien ri

Entre 6:00 heures et 7:00 heures hier soir, à Windsor Mills, il nous est arrivé du côté de Sherbrooke deux grosses automobiles chargées de touristes et qui défilaient dans nos rues laissant une traînée de poussière empestée par la gasoline, jetant la terreur dans la population chevaline par les bruits de sifflets et de sirènes.

Une heure ou deux plus tard, les touristes ayant copieusement soupé dans l'un de nos meilleurs hôtels, reprenaient le chemin de Brompton.

Le voyage ne devait pas s'accomplir sans incident car avant de passer le pont de la Canada Paper, la plus grosse des deux automobiles s'arrêta et pendant plus d'une heure, éclairée par des allumettes ou des lampes, les dix ou douze promeneurs, qui paraissaient tous être des chauffeurs d'expérience, travaillèrent dans les entrailles de la machine.

C'est alors que tous les chevaux qui avaient défilé par là n'ont pu s'empêcher de rire en constatant la panne. C'était en 1910.

TEMPERATURE VARIABLE: 14 — 28° C. DEMAIN: PLUIE

D-5

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS B-5
- BANDES DESSINÉES .. C-4
- DECES C-5
- DE TOUT DE TOUS D-5
- FINANCE B-4
- PETITES ANNONCES .. C-2
- SPORTS D-1
- VIVRE EN '85 C-1



la tribune

76e ANNEE — No 132 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, JEUDI 25 JUILLET 1985 —

(SAMEDI 75) 40¢
Livraison à domicile
\$2.50 par semaine

Au poste de premier ministre

Le Québec prêt à élire une femme

— Johnson

par Lia Lévesque
■ QUÉBEC (PC) — S'il existe un endroit en Amérique du Nord où un peuple est prêt à élire une femme au poste de premier ministre, c'est bien au Québec.

C'est ce qu'a soutenu hier en conférence de presse le ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes et candidat à la présidence du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson. M. Johnson estime que le Québec a toujours été à l'avant-garde des réformes sociales et qu'il serait mûr pour se choisir une femme comme représentant.

Mardi, à Montréal, en faisant allusion à la candidature de Mme Pauline Marois, la whip en chef du PQ et députée de Dorion, Mme Huguette Lachapelle, avait opiné que le Québec n'était pas prêt à élire une femme comme première ministre.

M. Johnson, lui, se dit "plutôt en désaccord" avec cette déclaration de Mme Lachapelle qui, pourtant, est partisane de M. Johnson.

"Je souhaite que Mme Marois obtienne des votes d'hommes et de femmes et je souhaite moi aussi recueillir des votes d'hommes et de femmes. La seule différence, c'est que je souhaite en avoir plus", a lancé à la blague le ministre Johnson.

Quant à la principale intéressée, Mme Pauline Marois, elle a réagi avec modération à cette surprenante déclaration de sa collègue députée.

"C'est son évaluation à elle, je la respecte telle qu'elle l'a faite. Evidemment, si je me lance (dans la course), c'est parce que je pense le contraire", a-t-elle répliqué, à son entrée à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

Pour sa part, le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, a dénoncé hier ce qu'il interprète comme des commentaires sexistes de la part de Mme Lachapelle.

"Soulever la question du sexe me paraît contraire à l'esprit du Québec moderne. Je regrette infiniment et je suis très déçu de toute remarque qui pourrait avoir un caractère sexiste", a d'abord déclaré le ministre du Commerce extérieur.

Et il ajoute: "Il est évident que toute personne qualifiée peut gouverner le Québec, que le Québec, sur ces questions, est une des ter-



(Laserphoto PC)

Le candidat favori à la direction du PQ, Pierre Marc Johnson, a repris hier des habitudes de campagne électorale en visitant les travailleurs de la compagnie de papier Reed, à Québec.

res les plus progressistes de la planète".

Appuis

Pendant ce temps, M. Johnson, le favori dans la course au leadership a continué à recueillir des appuis.

Tout comme il l'avait fait la veille à Montréal, M. Johnson a présenté à Québec une brochette de représentants régionaux qui lui accordent leur soutien.

Dans la région de Québec, 8 des 11 ministres et députés appuient le ministre de la Justice. Les seuls "dissidents" sont Mme Pauline Marois qui est elle-même candidate, M. Jean Garon, pressenti comme candidat, et M. Richard Guay qui

doit rester neutre en tant que président de l'Assemblée nationale.

De plus, mercredi, un autre député, Raymond Brouillet, a accordé son appui à M. Johnson. Il devient ainsi le 23e élu à soutenir officiellement le poulain favori.

Aussi, des 17 présidents d'associations de comités de la région de Québec, neuf ont appuyé M. Johnson, en plus du président du Parti québécois régional, André Gingras.

Quant à la candidature de l'avocat Guy Bertrand, annoncée mardi à Québec, M. Johnson semble la prendre avec un grain de sel. "Je

ne l'ai entendu participer à aucun débat dans le parti depuis cinq ans. Je ne l'ai vu dans aucune assemblée."

Par ailleurs, M. Johnson s'est montré déçu du fait que le ministre des Finances, Yves Duhaime, ait annoncé qu'il demeurerait neutre dans la course à la présidence.

Après sa conférence de presse, comme au beau temps des campagnes électorales, M. Johnson rendait visite à des travailleurs de la compagnie de papier Reed, à Québec, avant d'inaugurer les locaux de son comité de Québec, en soirée.

Duhaime ne sera pas candidat

C 7

Désaccord à la conférence fédérale-provinciale sur l'agriculture

Le Québec isolé

par Rudy Le Cours
■ QUÉBEC (PC) — En matière d'agriculture, le gouvernement conservateur fédéral met davantage de bâtons dans les roues du Québec que l'ancien gouvernement libéral.

C'est la conclusion à laquelle en arrive le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Jean Garon, à l'issue de la conférence fédérale-provinciale sur l'agriculture qui a pris fin hier, à Saint-Jean de Terre-Neuve, sur un désaccord et un quasi isolement du Québec.

La conférence avait pour principal objectif d'établir un régime tripartite de stabilisation des viandes rouges en fonction de la nouvelle loi C-25.

Parce qu'elles ont des intérêts communs, les provinces de l'Ouest — l'Alberta en tête — et l'Ontario ont tenté durant la conférence de s'allier les provinces maritimes avec l'appui d'Ottawa contre le Québec, soutient la délégation québécoise.

"C'est pire maintenant qu'à l'époque des libéraux car M. Eugene Whelan (ministre libéral de l'Agriculture) n'avancé plus avec son projet de stabilisation des revenus alors que le nouveau gouvernement conservateur a adopté la loi C-25 en deux temps trois mouvements", a lancé le ministre en entrevue téléphonique avec la Presse canadienne.

Selon M. Garon, la loi C-25, sanctionnée le 28 juin, empêche les provinces de mettre sur pied leurs propres régimes de stabilisation conçus en fonction de leurs conditions réelles de production. Pour recevoir des subsides fédéraux, elles doivent désormais renoncer à leur droit constitutionnel d'agir en agriculture.

M. Garon n'a pas l'intention de renoncer à ce droit: "Le gouvernement du Québec n'aura d'autre choix que de continuer lui-même son régime de stabilisation des revenus, annonce-t-il. Ottawa va se servir des taxes du Québec pour payer dans

les autres provinces mais pas au Québec. Ce ne sera pas nouveau, c'est déjà comme ça dans la police et d'autres domaines."

M. Garon a vainement proposé une formule d'opting out avec compensation.

"Inéquités"

Pour le Québec, la loi C-25 renforce deux "inéquités" entre l'Est qui concentre ses efforts dans l'exportation de viande, et l'Ouest à vocation principalement céréalière.

Dans le plan de stabilisation des grains de l'Ouest, les coûts de production sont des coûts régionaux correspondant aux coûts réels des producteurs. Dans le programme proposé de stabilisation des viandes rouges, on parle de coût de production moyen pour l'ensemble des producteurs canadiens bien que ces coûts varient d'une région à l'autre.

Dans l'Ouest, le fédéral paye les deux tiers du régime de stabilisation pour les grains, l'autre tiers étant assumé par les producteurs. Mais le régime proposé dans les viandes est dit tripartite: Ottawa, les provinces et les producteurs payant chacun un tiers.

Dans la stabilisation des céréales de l'Ouest, toute la production est assurée, qu'elle soit destinée à l'exportation ou au marché intérieur. Pour les viandes, la proposition sur la table ne couvre pas les exportations. "Si le principe qu'on ne doit pas subventionner les exportations vaut à l'Est, il doit valoir à l'Ouest aussi", soutient M. Garon.

Le ministre n'a pas manqué de rappeler que, pour 1984 seulement, l'Ouest avait eu droit à quelque 2 milliards \$ de subventions de toutes sortes (700 millions \$ en paiements de stabilisation, 730 millions \$ aux compagnies ferroviaires et à l'achat de wagons alors que le Québec n'a aucune aide au transport ni à l'achat de camions pour transporter ses denrées, 115 millions \$ en subventions à la Commission canadienne du blé et 450 millions \$ en indemnités d'assurance-récoltes).



"C'est pire maintenant qu'à l'époque des libéraux", déplore le ministre Garon

Démarches entreprises pour venir en aide aux vagabonds

SHERBROOKE (JL) — Le défenseur Michel Beauchemin a entrepris des démarches pour que la société vienne en aide aux clochards dans le district de St-François.

Il avait pointé du doigt le manque de ressources dans la région pour les personnes démunies, qui sont aux prises avec des problèmes judiciaires.

Me Beauchemin veut solutionner le problème des vagabonds avant qu'il ne prenne des proportions importantes.

Il a soulevé cette question hier en marge du procès de Pierre Bégin, qui s'était reconnu coupable d'avoir donné une taloche sur la tête d'une fille en pleine rue pendant qu'il était sous le coup d'une probation. Me Beauchemin avait noté que

son client n'a pas de ressources, de domicile, ni d'espoir.

Un spécialiste a diagnostiqué chez Bégin, âgé de 25 ans, un syndrome amotivationnel à la suite de sa consommation de drogues.

Me Beauchemin pense qu'il serait plus important que la société vienne en aide à son client plutôt que de le loger à la prison.

Le juge Yvon Roberge de la Cour des sessions de la paix partage son opinion et a même offert de revenir sur le banc pendant ses vacances pour régler le cas de Bégin.

Me Beauchemin doit faire rapport au tribunal du résultat de ses démarches pour aider son client et les autres clochards.

Le procureur Céline Otis est aussi en accord avec la solution proposée par la défense.



Gaston Naessens

Objets saisis de façon illégale par la police

Gaston Naessens en appelle de la décision

SHERBROOKE — Le chercheur Gaston Naessens en a appelé de la décision d'un magistrat autorisant la police à conserver des objets provenant de son laboratoire même si leur saisie était illégale.

C'est ce qui ressort d'une procédure inscrite en Cour supérieure du district hier par Me Conrad Chapdelaine.

Me Chapdelaine a donc demandé une ordonnance pour que son client puisse reprendre possession de cinq fioles contenant le fameux sérum expérimental 714 X ainsi que la filière de trois personnes. Le chercheur âgé de 61 ans et de-

meurant à Rock Forest dit qu'il a besoin de ces objets pour la continuation de ses activités.

Sa nouvelle requête fait suite à la saisie de plusieurs objets à son laboratoire le 14 décembre par des enquêteurs de la Sûreté du Québec.

La majorité de ces objets lui ont été remis depuis mais la police a conservé les autres.

Me Chapdelaine soutient que la rétention des objets restants est abusive et cause à son client des dommages irréparables et hors de proportion avec ceux qu'il a déjà subis.

La couronne n'avait pas contesté l'illégalité de la saisie parce que M. Naessens n'a pas été poursuivi dans les 90 jours de la saisie et que la police n'a pas demandé d'extension de délai.

Me Chapdelaine prétend que le magistrat a commis une erreur de droit en statuant que la police pouvait conserver ces objets même si leur saisie est illégale.

On a déjà appris que la SQ avait procédé à cette saisie à la suite d'une plainte faite par le collège des médecins.

Etude sur la situation du logement chez les nouveaux immigrants

SHERBROOKE (GF) — L'Association des locataires de Sherbrooke mène présentement une étude sur la situation du logement telle que vécue par les immigrants arrivés de fraîche date à Sherbrooke.

Quelle est l'attitude des propriétaires et des locataires face aux immigrants? Quels sont les problèmes rencontrés par un immigrant dans sa recherche de logement et dans sa vie de tous les jours dans un logement? C'est à ce genre de questions, et à bien d'autres, que s'intéresse l'association, de noter un porte-parole, M. Gilles Lecours.

Comme l'explique ce dernier, l'association a déjà conduit de semblables recherches auprès des personnes âgées, des étudiants et des chômeurs. Du fruit de ces démarches, l'organisme a publié un guide et a pu orienter en ce sens diverses interventions.

Actuellement, l'association s'intéresse aux immigrants. Profitant d'une subvention du gouvernement fédéral, l'association a embauché deux étudiants afin de mener à ter-

me la recherche. Les travaux sont en cours depuis quatre semaines et devront être complétés vers la fin août.

"Nous avons pu rejoindre jusqu'à maintenant une soixantaine d'immigrants qui ont accepté de répondre à nos deux questionnaires. Nous avons pu entrer en contact avec eux grâce aux divers organismes d'aide aux immigrants. Toutefois, ces organismes oeuvrent surtout auprès des immigrants qui viennent tout juste d'arriver en région. Nous aimerions également rencontrer des gens qui sont ici depuis deux ou trois ans et qui ont vécu davantage de problèmes au chapitre du logement. Ce sont ces gens que nous aimerions rencontrer. Nous visons un échantillon d'une centaine de personnes", de dire M. Lecours.

Aussi, les immigrants qui désireraient faire part de leurs expériences sont invités à entrer en contact avec les gens de l'association, au 187 Laurier (566-0823).

Par immigrants, l'association exclut les Sherbrookoises de fraîche date en provenance des autres régions du Québec et du Canada.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Une partie amicale

Nombreuses sont les personnes âgées qui, histoire de jouir d'un brin de détente tout en prenant une bouffée d'air, vont disputer quelques parties amicales de galets au parc Victoria.

Embaucher un étudiant pour une journée

SHERBROOKE (GF) — Le mercredi 7 août, une foule d'entreprises de la région, essentiellement de Sherbrooke, compteront au moins un employé de plus. Pour au moins une journée.

Ces entreprises manufacturières, commerciales ou de services participeront alors à la "Journée de l'étudiant(e)" dans l'entreprise" que met sur pied, pour la quatrième année consécutive, le Centre d'emploi du Canada pour étudiants, avec l'appui de la Corporation du centre-ville de Sherbrooke, des chambres de commerce et des commissariats industriels de la région.

Pour l'occasion, indiquent les

deux responsables de cette journée au centre d'emploi, MME Lynda Beaudin et Ann Bonner, les employeurs de la région sont présentement sollicités afin qu'ils embauchent pour une journée un étudiant. "Et qui sait, il leur sera peut-être même possible de trouver un ou une employé(e) pour le reste des vacances ou pour l'année prochaine. En contrepartie, les employeurs participants bénéficieront d'une publication gratuite dans La Tribune", de rajouter Mme Beaudin.

L'an passé, par exemple, le centre d'emploi avait effectué environ 90 placements dans plus de 80 entreprises. La plupart des étudiants ont pu travailler durant une journée. Certains d'entre eux ont toutefois déniché ainsi un travail pour

quelques semaines ou pour le présent été.

Cette année, l'objectif du centre est de 100 placements. Une soixantaine d'employeurs ont déjà répondu à l'appel et signifié leur intention de participer à cette journée.

"Présentement, les recherches sont plus difficiles compte tenu du fait que nous sommes durant les semaines de vacances et que plusieurs entreprises sont fermées. Mais nous poursuivons les démarches plus intensément la semaine prochaine et nous sommes optimistes d'atteindre ou même de dépasser l'objectif", ajoute Mme Beaudin.

Pour les étudiants, précise le centre d'emploi, cette journée permet à plusieurs de vivre leur pre-

mière expérience de travail et d'obtenir un peu d'argent de poche. "Comme ils seront affectés à des entreprises correspondant à leur champ d'études ou à leurs intérêts, ils peuvent vérifier leur motivation pour l'emploi qu'ils espèrent exercer un jour, tout en se sensibilisant à ses divers aspects et exigences."

Les employeurs intéressés à participer à l'expérience et à embaucher un étudiant pour au moins une journée, sont priés d'entrer en contact avec le centre d'emploi du Canada pour étudiants le plus près de chez eux. A Sherbrooke, il faut composer le 566-1044; à Coaticook, le 849-2757; à Magog, le 843-0986; à East-Angus, le 832-3931; à Richmond, le 826-3729; et à Asbestos, le 879-7910.

Pour entrave à la police

SHERBROOKE — Un homme âgé de 46 ans a opté pour un procès devant jury pour répondre d'entrave à la police en quittant la scène de son interception avant que les gendarmes n'aient complété les formalités.

Il avait protesté de son innocence par l'intermédiaire de Me Jean-Pierre Rancourt hier lors de sa

comparution devant le magistrat Yvon Roberge de la Cour des sessions de la paix.

Son enquête préliminaire a été fixée au 3 septembre.

Me Rancourt a indiqué que son client avait poursuivi la police en Cour des petites créances pour des dommages de 1,000 \$ à son garage au motif qu'on l'avait empêché de fermer sa porte le 13 janvier.

Québec présent à l'Expo

SHERBROOKE — Le gouvernement du Québec assurera une présence importante lors de l'exposition centenaire qui se tiendra au plateau Parc, du 9 au 18 août.

Ainsi, pour l'occasion, le public pourra faire connaissance avec plusieurs services offerts par le gouvernement provincial. Ce sera le cas du ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, mettant cette année l'accent sur la production du lapin, offrira

des dégustations et des suggestions de recettes.

Pour sa part, Communication-Québec en profitera pour présenter en grande première le centre Déclic-Jeunesse de l'Estrie. Le ministère de l'Énergie et des ressources sensibilisera les visiteurs à l'importance du reboisement. Quant à Travail-Québec, il donnera de l'information sur les différents programmes d'emplois disponibles. Enfin, la Régie des rentes du Québec sera présente pour répondre aux questions des gens.

1885-1985
Expo-Sherbrooke
100 ans

Un service de tramway

SHERBROOKE — Le service de tramway voit le jour à Sherbrooke le 1er novembre 1897. La compagnie Sherbrooke Street Railway a alors deux lignes pour desservir la population de Sherbrooke. La "Lennoxville Line" relie la ville de Sherbrooke à celle de Lennoxville par la rue Wellington sud. La "Belt line" ceinturait le quartier nord ainsi que le centre-ville.

L'été suivant, l'ETAA peut bénéficier du service de tramway. Un trajet empruntant les rues King, Bridget (King est) et Pine (Parc) relie désormais l'hôtel New-Sherbrooke sur la rue Dépôt aux installations du terrain de l'exposition et du parc Victoria. Il fallait débours, au début du siècle, la somme

de cinq cents pour le prix d'un passage.

Durant les années 1910 et 1920, alors que l'exposition attirait des foules considérables, la compagnie de tramway offrait à la population un départ du centre-ville vers les installations de l'ETAA tous les deux minutes et demi. La compagnie de tramway faisait donc d'importants profits lors de la semaine de l'exposition. Ceci entraîna les directeurs de l'ETAA à demander une contribution spéciale à la compagnie pour aider à payer les prix offerts aux exposants.

Les terrains de l'exposition ont été desservis par les "petits chars" jusqu'en 1931, année au cours de laquelle la compagnie de tramway cessa ses opérations à Sherbrooke.

Procès reporté au 7 août

SHERBROOKE — Le procès de Marcel Langlois, qui est inculpé de vol avec violence de 120 \$ sur un chauffeur de taxi, de vol du taxi et de voies de fait contre un policier le 2 juin, a été reporté au 7 août.

Le juge Denys Dionne de la Cour

des sessions de la paix s'est ainsi rendu à la demande du défenseur Michel Beauchemin et du procureur Michel Aytte, qui ne pouvaient pas procéder hier.

Langlois, âgé de 26 ans, est détenu sans cautionnement depuis son arrestation.



Des amis de Roland Garant se demande s'il y avait des photos compromettantes sur le film contenu dans la caméra qu'il a laissé échapper dans les eaux d'un canal à Venise, alors qu'il tentait de la remettre à Roland Boulanger.

S'il ne pleut pas au cours des prochaines heures, les résidents de Sherbrooke, Rock Forest et Saint-Élie pourront arroser leurs parterres ce soir à compter de 21 heures.

Personne ne doute des qualités et des qualifications du motard-motocycliste Gilles Morin. Pourtant il a été vu à la Fête du lac des Nations et il semblait bien avoir besoin d'un pédalier pour faire avancer sa bécane motorisée. Il ne faudrait pas se surprendre s'il ajoute à son équipement de moto une trottinette, au cas où.

Les Sherbrookoises Carol et Réjeanne Cliche ont servi d'hôtes et de guides à un jeune couple de Suisse, Véronique et Patrick, qui ont économisé durant plusieurs années pour se payer le tour du continent nord-américain. Les visiteurs ont semblé heureux de leur brève halte dans ce coin du Québec qui a causé de son caractère montagneux n'a pas manqué de leur rappeler leur pays.

Jean-Guy "Katou" Labbé est toujours persuadé qu'il possède de rares qualités de tireur d'élite. Selon lui, il parviendrait à toucher la cible, même au volant d'une de ses nombreuses motocyclettes... il est cependant le seul à penser ainsi.

Denise Bureau ne croyait pas que ses écarts de conduite à Old Orchard seraient ébruités jusqu'à Sherbrooke. Malheureusement pour elle, tous ses parents et amis savent qu'elle a pris un malin plaisir à fouiller dans deux sacs de poubelles d'un grand restaurant situé en banlieue d'Old Orchard. Il appert que c'était pour une bonne cause...

L'ENVELOPPE D'ARGENT
RADIO
CHLT 630
9.30: \$
10.30: \$
11.30: \$
15.30: \$
PRENEZ EN NOTE
TOUS LES MONTANTS
DU LUNDI AU VENDREDI!

Pour vos travaux en...

Clément Fortier & Associés Inc.
965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B3
(819) 563-8333

Isolation
Cloisons amovibles et murs secs
Tuiles acoustiques
Nous utilisons l'isolant «Red Top»

La Quotidienne 638-3406

d'une ligne à la page
PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo 2-500 la tribune
\$1000 A GAGNER
2 MARATHONS DE \$500

1er MARATHON — CARTE ORANGE
NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT
AVEC LE NUMÉRO 0-63 PUBLIÉ MARDI LE 23 JUILLET 1985.
Dès que les vérifications d'usage auront été complétées, le nom du ou des gagnants sera publié dans cette page.
Les gagnants doivent appeler à 563-1818

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité
GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539
Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00.
Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facsimilées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-6353

Bibliothèque municipale Décentralisation des services débattue au conseil en septembre

SHERBROOKE (FG) — Finalement, c'est vraisemblablement en septembre que le conseil de ville de Sherbrooke débatera du principe de la décentralisation des services de la Bibliothèque municipale.

Directeur des Services récréatifs et communautaires, qui pilote ce dossier, Alvin Doucet a mentionné au cours d'une entrevue que le groupe de travail formé pour analyser la question soumettra son avis pour la fin août. Après quoi, le tout prendra la direction du conseil de ville qui tranchera définitivement ou décidera au préalable, s'il le juge à propos, de tenir une consultation plus élargie auprès de la population.

L'idée de décentraliser les services de la Bibliothèque municipale, par le biais de succursales dans les quartiers, a pris naissance il y a environ un an. Cela faisait suite à une décision du conseil de participer à un programme du ministère des Affaires culturelles offrant une subvention pouvant varier de 65 à 75 pour cent, dans le cas de la construction ou de la rénovation de la Bibliothèque. Car en raison de la population que compte la Ville de Sherbrooke, la superficie de cet édi-

ce, localisé à l'angle des rues Bank et Dufferin, est nettement insuffisante: de 10.000 pieds carrés, il lui faudrait passer à 42.000 pieds carrés.

D'emblée, plusieurs conseillers municipaux, sollicités en cela par leurs commettants, avaient manifesté une certaine sympathie à la suggestion du ministère des Affaires culturelles, à l'effet de porter la superficie de la Bibliothèque centrale à 26.000 pieds carrés environ et d'aménager des points de service dans les quartiers, pour la différence.

Stimulés par l'expérience-pilote très positive dans le quartier Ouest, où on retrouve depuis quelques années une telle succursale, surtout pour les jeunes, et interpellés à l'occasion par les citoyens, les conseillers ont déjà pratiquement acquiescé à cette volonté de décentraliser les services de la Bibliothèque. Mais, au préalable, ils ont demandé la rédaction d'un rapport et d'une recommandation des Services récréatifs et communautaires. Les SRC ont depuis mis sur pied un groupe formé notamment d'un représentant du comité culturel et d'un délégué de chacun des quatre comités de quartier. Et c'est en septembre, après de longs mois d'attente, que le débat devrait officiellement se tenir sur la question.

Une étude le démontre Inutile de construire un centre des congrès

— Paul Lessard



Paul Lessard

par François Gougeon
SHERBROOKE — "J'ai toujours pensé qu'il était utopique de vouloir réaliser à Sherbrooke un grand centre des congrès. Maintenant, des spécialistes commencent à nous en fournir des preuves éclatantes!"

Directeur général du Bureau du tourisme et des congrès de la Ville de Sherbrooke, Paul Lessard est maintenant convaincu plus que jamais de l'inutilité de la construction d'une infrastructure majeure servant à regrouper les congressistes. Ce faisant, M. Lessard jette une douche d'eau froide à différents intervenants du milieu qui, à l'occasion, depuis plusieurs années, interviennent pour réclamer la mise sur pied d'un tel centre de congrès.

Le fait est qu'une étude menée par un spécialiste, Charles Rhéaume, pour le compte de la revue spécialisée MBA, a démontré que les prochaines années devront prévoir pour la réception de congrès de petite taille. "Au Québec, nous comptons plus de 1.000 organismes de

toute nature (associations, corporations, etc) qui, dans 90 pour cent des cas, tiennent des congrès réunissant moins de 300 personnes.

C'est la tangente qui se dégage pour les prochaines années. Or, à Sherbrooke, nous possédons actuellement toute l'infrastructure nécessaire pour accueillir de tels groupes. Je suis convaincu que si nous faisons bien notre travail, nous sommes capables d'aller chercher ce qu'il faut pour tenir occupés une bonne partie de l'année les établissements qui possèdent les équipements requis pour recevoir des groupes de quelques centaines de personnes. Pour les 10 prochaines années, nous n'avons pas d'inquiétude à avoir de ce côté", a-t-il déclaré.

Parlant de virage dans le domaine de l'industrie des congrès, M. Lessard signale que cette étude pourra servir à éviter des erreurs dans ce qu'il appelle la construction d'éléphants blancs. "La Ville de Hull, qui possède un palais des congrès construit entièrement grâce à des subventions, et qui n'a que les coûts d'administration à défrayer, connaîtra cette année un déficit

d'opération d'environ 400.000 \$ et cela, en dépit d'un type de gestion peu coûteux. Et même si ce centre des congrès était loué à 100 pour cent, 365 jours par année — ce qui n'est évidemment jamais le cas d'une telle infrastructure — alors il y aurait quand même déficit", a-t-il fait observer.

Depuis qu'il dirige le Bureau du tourisme et des congrès, Paul Lessard, qui travaille depuis six ans dans le domaine du tourisme, n'a jamais cru en la viabilité et en l'utilité même d'un centre des congrès à Sherbrooke. "En arrivant à Sherbrooke, c'est un dossier que j'ai rouvert, mais très vite refermé. Il ne faut pas se faire d'illusion. Le marché nord-américain est déjà saturé à ce niveau. Bien sûr, pour ne pas être en reste, Montréal possède également son éléphant blanc nécessaire. Mais dans le cas de Sherbrooke, il faut songer à autre chose qu'un palais des congrès pour développer notre propre image de marque, à quelque chose d'original qui aura un impact plus considérable en terme de retombées touristiques", devait-il conclure.



(Photos La Tribune, par Jacques Corriveau)

M. Maurice Cutler, dont l'automobile a été impliquée dans une collision hier à Lennoxville, a donné sa version des faits aux policiers.

Un couple qui chevauchait une motocyclette dont la retraite a été coupée par une automobile qui amorçait un virage à gauche a subi de graves blessures, hier vers 17 heures, sur la rue Queen, à Lennoxville. Les ambulanciers prodiguent les premiers soins et immobilisent les fractures subies par M. Yvon Desrochers, âgé de 48 ans, de Richmond. Davantage mal en point, son épouse avait été transportée plus tôt à l'hôpital.

2 collisions coup sur coup: 3 blessés

LENNOXVILLE (psj) — Les membres de Métro Police Ascot-Lennoxville ont connu une fin d'après-midi mouvementée, hier, alors que vers 17 heures, presque coup sur coup, deux collisions faisant trois blessés ont eu lieu sur leur territoire, une à Lennoxville, la seconde dans Ascot (Ct).

Le premier accident impliquant une motocyclette et une automobile est survenu sous le viaduc de chemin de fer rue Queen, à Lennoxville, juste à la hauteur du Couvent des Missionnaires de Notre-Dame des Anges.

Dans cette collision, le couple qui montait une motocyclette Yamaha, M. et Mme Yvon Desrochers do-

miliés à Richmond, a subi de graves blessures.

La plus sévèrement touchée, Mme Desrochers a été conduite aussitôt au Centre hospitalier Hôtel-Dieu alors que son époux, âgé de 47 ans, est demeuré étendu au centre de la chaussée durant de longues minutes pendant que les am-

bulanciers de la Sécurité de l'Estrie lui prodiguaient les premiers soins et immobilisaient les fractures du blessé, notamment à la jambe droite et au cou, avant de le transporter au même hôpital.

De nombreux curieux se sont massés le long de la rue pour commenter cet accident et les nombreux autres qui surviennent à tout moment sur les routes du Québec. "Je lisais un article dans la Gazette, de raconter un anglophone, sur la hausse vertigineuse des accidents de la route au Québec; il fau-

dra sûrement que le gouvernement et la police fassent quelque chose."

Pour en revenir à l'accident d'hier, l'automobile conduite par M. Maurice Cutler quittait le chemin privé de la Clinique vétérinaire de Lennoxville pour amorcer un virage à gauche vers Lennoxville. La motocyclette circulait sur la rue Queen, en direction de Sherbrooke.

"Nous sortions du chemin mais la visibilité est très mauvaise, il s'agit d'un blind place" de dire Mme Ruby Cutler qui accompagnait son mari et tenait un chien dans ses bras.

Effectivement, il est téméraire en quittant le chemin de la clinique d'effectuer un virage à gauche car il y a une courbe du côté de Lennoxville empêchant d'apprécier le flot de la circulation.

L'automobile a donc coupé la voie à la motocyclette avec le résultat que l'on sait.

Le couple Cutler s'en est tiré indemne.

Les policiers Alain Préfontaine et Lyne Denis, de Métro Police, ont fait le constat de la collision pendant que le capitaine Peter Martin

et le policier Claude Toupin étaient dépêchés à la rencontre des rues Dunan et Bel-Horizon, dans Ascot (Ct) pour un second accident avec blessé.

Cette fois, l'accident a impliqué une mobbylette et une automobile. Le conducteur de la mobbylette, un adolescent du Canton d'Ascot, Benoît Couture, a été légèrement blessé. Il a été conduit au Centre hospitalier Hôtel-Dieu pour y être soigné.

On ignorait, hier, les circonstances exactes de ce second accident.

FAITS DIVERS

• Deux suspects appréhendés

SHERBROOKE (psj) — Métro Police Ascot-Lennoxville a appréhendé deux suspects, hier, dans une brasserie de Lennoxville au sujet d'une affaire de publicité sympathique dans laquelle le nom du directeur de ce corps policier était galvaudé.

La semaine dernière, on le rappelle, Métro Police avait mis en garde la population contre des individus qui vendaient de la publicité prétextant que cela devait servir à la publication d'une revue et que le tout se faisait en collaboration avec le corps policier et son directeur Richard Tremblay.

Les suspects se sont présentés hier matin au Len Pub de Lennoxville dans l'intention de vendre de la publicité au commerçant.

Les deux hommes ont été con-

duits au quartier général de Métro Police pour fins d'interrogatoire.

Par la suite, ils ont été invités à quitter le territoire de Métro Police et surtout à ne plus utiliser le nom de Richard Tremblay.

Les deux hommes auront à répondre à une infraction municipale pour sollicitation sans permis.

Par ailleurs au sujet de la publicité sympathique, comme le faisait remarquer le directeur Tremblay, la preuve d'illegalité est tellement difficile à faire qu'on ne portera pas plainte au criminel.

La seule prévention contre ces individus est l'information aux commerçants et la méfiance à l'endroit de ces beaux parleurs qui pourraient vendre aux gens du nord une publication intitulée Sous les palmiers.

• Jamais trop tard pour bien faire

Il y a des gens qui ont des réactions tardives face à certains événements et cela prouve bien l'adage voulant qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire.

L'incident dont il est question a comme première étape le remisage d'hiver d'une voiture dans la cour privée d'une maison du Canton de Brompton, le 30 décembre 1984.

Au mois de mars suivant, le pro-

priétaire de la voiture en passant dans le coin constate que le véhicule a disparu. Il ne porte pas plainte auprès de la police en se convainquant qu'il était trop tard, que la police ne s'occuperait pas de cette affaire.

Et les mois passent. On arrive en juillet 1985. Les deux tiers du mois sont écoulés quand le propriétaire aperçoit sa

Chevelle qui roulait sur la rue Wellington, dans le centre-ville de Sherbrooke.

Il intercepte le conducteur, reconnaît positivement sa voiture et demande à l'automobiliste comment il en est arrivé à posséder ce véhicule. Le conducteur répond qu'il a

• Une morsure au front

Un garçon de 10 ans a subi une morsure au front alors qu'il tentait de s'approcher d'un chien qui était en laisse dans la cour d'un dépanneur, à St-Elie d'Orford.

Alors que les parents se rendaient au dépanneur, l'enfant en a profité pour s'approcher du chien qui alla se cacher dans sa niche. Une fois le garçon rendu près de la niche, le chien a attaqué l'enfant en lui arrachant un morceau de chair au front.

La victime a dû être conduite à la salle d'urgence du Centre hospi-

talier Hôtel-Dieu et y être traité par un spécialiste de la chirurgie plastique.

Secoué par l'incident, le propriétaire de l'accommodation a voulu tuer son chien mais les agents de la SQ de Sherbrooke, dépêchés sur les lieux pour le constat, l'en ont dissuadé car dans les incidents de ce genre, on demande à ce que la bête soit placée sous observation afin de déterminer si elle a la rage ou non.

Cette tâche est habituellement confiée aux vétérinaires d'Agriculture-Canada.

• 2 vols de moto tout-terrain

Deux propriétaires de moto, résidant sur la même rue dans le Canton d'Ascot, ont été victimes du même vol, à savoir du vol de leur véhicule tout-terrain.

Les motos, une Yamaha et une Honda, avaient été laissées dans

des entrées privées quand les voleurs ont passé par là.

Le montant total de ces deux vols se chiffrait à près de 2 000 \$.

Métro Police Ascot-Lennoxville a ouvert une enquête.

• Le feu dans le pot de fleurs

Alors qu'ils étaient sur leur route de prévention à domicile, les pompiers de la caserne 4 ont dû emprunter le chemin du Pavillon Emile-Noël de l'Hôtel-Dieu, vers 15 heures, hier.

Il y avait eu feu de paille ou plutôt feu de fleurs au 9e étage. Un pa-

tient qui n'aimait les fleurs qu'on lui avait données avait mis le feu dans le pot.

Les infirmiers ont agi prestement pour corriger la situation. Les pompiers ont procédé aux vérifications de routine avant de quitter les lieux.

• On lui tourne le dos, il s'éclipse

Soupçonné d'un vol de magnétoscope, d'une affaire de fraude et de disposition de personne, un individu de 22 ans a profité du fait que les policiers lui ont tourné le dos quelques minutes pour s'enfuir du quartier général et ainsi se rendre coupable d'une évasion de garde légale.

Toute cette affaire a débuté avec une enquête au sujet d'un vol de magnétoscope loué dans une accommodation.

Le client s'amène, loue le magnétoscope sous un faux nom. Le lendemain, jour où il doit rapporter l'appareil, il se présente à l'accommodation, dit qu'il a oublié le magnétoscope dans un autobus de la CMTS et que ses recherches n'ont pas permis de le retrouver.

Lors de l'enquête, les policiers doivent rencontrer le client qui

avoue cette fois avoir bel et bien volé le magnétoscope et l'avoir vendu pour 175 \$. L'appareil en valait plus de 500 \$.

Mais l'enquête policière ne s'arrête pas là et outre ce vol, elle met à jour cette manie du suspect de changer de nom. On apprend ainsi qu'il était recherché sur mandat pour une affaire de fraude.

Le suspect demande aux enquêteurs la permission de contacter son avocat. Pendant que la police s'occupe à satisfaire ce souhait, le suspect qui a été laissé seul quelques instants en profite pour quitter subrepticement le quartier général de la rue Marquette... ajoutant une autre mauvaise note à son dossier. La police ne doute pas un instant de pouvoir retracer facilement le suspect qui habite Sherbrooke.

Des plongeurs retracent la Honda disparue dans le lac Memphrémagog en 1980

par Michel Morin

MAGOG — Ce n'est pas l'équipe du commandant Cousteau mais les membres de l'équipe de recherche Memphrémagog étaient tout aussi heureux que les hommes du célèbre homme des mers après avoir découvert la fameuse voiture de marque Honda, disparue à l'hiver 1980 et qui faisait, depuis, l'objet d'intenses recherches dans les eaux de ce lac.

Fiers de leur découverte, les membres de cette équipe, Jean-Marc Gaudreau (chef d'équipe), Paul Laffage et Daniel Carrière, ont trimé dur depuis les deux dernières semaines pour retracer cette voiture dans laquelle, selon les rumeurs qui ont couru à l'époque et qui circulaient toujours, les occupants étaient demeurés prisonniers. Finalement, après de nombreuses plongées, l'équipe de recherche Memphrémagog est parvenue à localiser le véhicule mardi, vers midi. La voiture, une Honda Civic de couleur bleue, reposait sur le toit au fond du lac à une profondeur évaluée à 20 pieds.

Les plongeurs croyaient cependant, pour avoir entendu les rumeurs, que les occupants étaient encore à l'intérieur. Mais il n'en était rien.

ques et quelquefois compliquées. Il fallait plonger lorsque les conditions climatiques étaient excellentes. Mais nous avons réussi à la trouver et nous en sommes très heureux", de commenter le chef d'équipe Jean-Marc Gaudreau, rencontré hier.

Les membres de cette équipe ne peuvent certes être considérés comme étant des plongeurs d'occasion. Comptant chacun quatre années d'expérience, les plongeurs pratiquent ce métier sur une base annuelle.

"C'est à force de persévérance que nous sommes parvenus à retrouver cette voiture. Je sais que des plongeurs ont déjà aperçu cette automobile, mais ils n'ont pas été en mesure de la relocaliser après leur plongée. De notre côté, nous avons gardé notre calme, c'est ce qui nous a permis de réussir", d'ajouter le chef d'équipe.

Qui plus est, Jean-Marc Gaudreau a pris plusieurs clichés de la voiture dans les eaux du Memphrémagog. D'une clarté étonnante compte tenu du peu de visibilité à cet endroit du lac, ces photographies témoignent, hors de tout doute, de la véracité des faits.

Selon Paul Laffage, autre membre de l'équipe, il y a peu de chance que cette épave soit un jour retirée des eaux.

"Il faudrait que le propriétaire décide de la sortir de là et qu'il accepte de défrayer les coûts nécessaires. Non, je pense que l'automobile va rester là où elle est présentement."

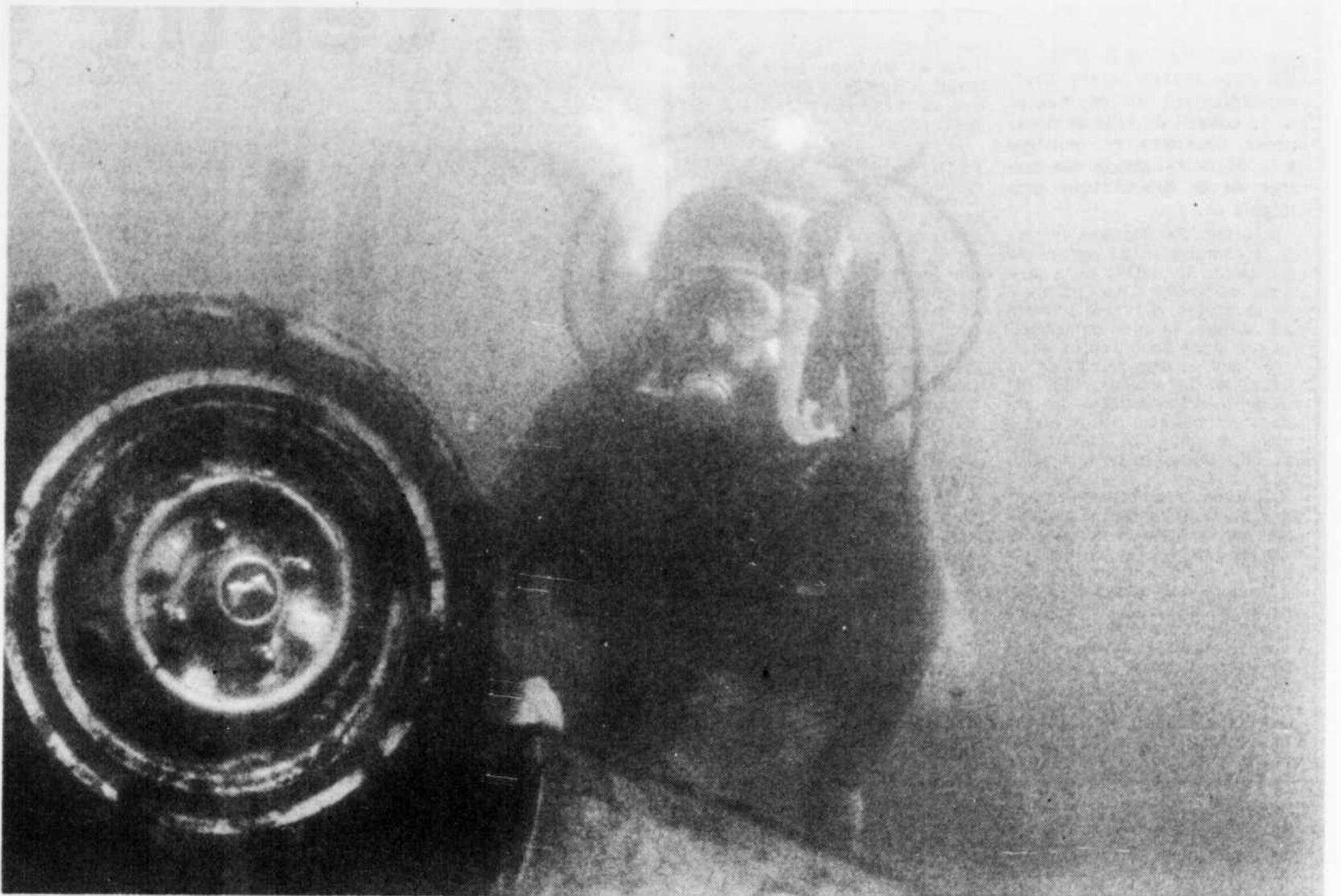
Aucun contact n'a été établi entre les membres de l'équipe de recherche Memphrémagog et le propriétaire de la voiture, M. Alain Bouchard, de Ste-Anne-de-la-Rochelle.

La Sûreté du Québec non plus n'a pas été avisée officiellement par les plongeurs.

"Pour nous, il s'agit d'une épave et notre travail s'est terminé avec sa découverte, d'expliquer Jean-Marc Gaudreau. Maintenant, nous débutons d'autres projets de recherche. Pour nous, c'est fini."

Au dire du chef d'équipe, il y a encore quelques voitures qui reposent au fond du lac Memphrémagog.

"Et nous les trouverons", de dire Paul Laffage et Jean-Marc Gaudreau.



Le plongeur Paul Laffage photographié près de la Honda Civic retrouvée au fond du lac Memphrémagog. Cette photographie sous-marine, oeuvre de Jean-Marc Gaudreau, est considérée

comme étant d'une qualité exceptionnelle vu le peu de visibilité dans l'eau, à cet endroit du lac.

"Seul un miracle a pu sauver mon mari"

— Mme Alain Bouchard

MAGOG (MM) — "Mon mari est resté quelque peu surpris quand on lui a appris que sa voiture avait été localisée dans le Memphrémagog. Dans toute cette aventure, seul un miracle a pu le sauver."

Pour Mme Alain Bouchard, femme du propriétaire de la voiture Honda Civic qui a coulé à pic dans les eaux du Memphrémagog, la découverte de la voiture vient en quelque sorte mettre un terme aux nombreuses démarches effectuées depuis cinq ans dans le but de la retrouver.

Le 10 janvier 1980 qu'est survenu l'incident. "Alain partait de Magog lorsqu'il a vu des automobiles sur la glace. Il a décidé de se rendre aussi sur le lac gelé mais à un moment donné, il n'y avait plus de glace devant lui. C'est alors que la voiture est tombée dans l'eau et Alain a dû monter sur le toit pour se hisser finalement sur la glace. Il a eu la peur de sa vie", de raconter Mme Bouchard.

Lorsque s'est produit la mésaventure, M. Bouchard se trouvait seul à bord du véhicule. Heureusement, il n'a pas été blessé et

c'est depuis cette date que la Honda Civic repose au fond du lac.

Peu après cette affaire, le propriétaire de la voiture a contacté sa compagnie d'assurance pour rapporter l'incident.

"Mais nous n'avons obtenu aucun dédommagement. La compagnie d'assurance nous a dit que la protection ne pouvait s'appliquer parce que la voiture était sur le lac. Il semble que les assurances ne paient pas pour ce genre d'accident", de poursuivre Mme Bouchard.

Il a été impossible de discuter avec M. Alain Bouchard puisqu'il s'était rendu justement à Magog dans le but d'obtenir plus de renseignements concernant la découverte de sa voiture.

Quoiqu'il en soit, la découverte de la Honda Civic vient mettre un terme à cette histoire qui a fait couler beaucoup d'encre lors des dernières années.

A n'en plus douter, il n'y avait personne à l'intérieur de la voiture... contrairement à ce que, à l'époque, laissait croire la rumeur.



Paul Laffage

La voiture était vide, les portières fermées et seule une fenêtre était entrouverte.

Les membres de l'équipe, grâce surtout aux excellentes informations fournies par Kevin Dixon, un résident de Georgeville et fin observateur, ont localisé la voiture à la hauteur de cette municipalité, en face de l'abbaye de St-Benoit-du-Lac, à peu près au milieu du Memphrémagog.

C'est Daniel Carrière qui, le premier, a vu la voiture. Personne ne s'est énérvé afin de ne pas brouiller les eaux parce qu'on aurait pu la perdre de vue. À cet endroit, on ne voit presque rien et il fallait éviter de remuer le fond inutilement. Ça peut paraître simple pour bien du monde, mais les recherches ont toujours été méthodiques et quelquefois compliquées.

Loiseau Bleu
LE VIN BLANC QUI VOUS SORT DE L'ORDINAIRE au bouquet fruité et léger, pour toutes occasions.

Loiseau Bleu
MOINS DE 50 CALORIES PAR VERRE (105 ml)

Loiseau Bleu
Un vin blanc au bouquet léger, délicat et fruité, à servir très frais et idéal pour toutes occasions.
vin blanc - white wine
750 ml
7,5% alc/vol

FETE DE STE-ANNE

au sanctuaire de
Ste-Anne-de-la-Rochelle

LES 25 et 26 JUILLET 1985

JEUDI, 25 juillet à 20 h 00

- Eucharistie;
- procession aux flambeaux.

VENDREDI, 26 juillet
FETE DE SAINTE-ANNE

7h00, 8h00, 9h00, 10h00 — messes à l'église.

11h00 — messe solennelle avec Mgr Georges Cloutier

15h00 — Chemin de Croix dans la Montagne.

16h00 — Messe et onction des malades.

20h00 — Messe de clôture; procession aux flambeaux.

Vente de nourriture dans les kiosques à côté de l'église le 26 juillet.

N.B.
Le dimanche, en été, quand la température le permet, à 22h00: messe au Sanctuaire sur la Montagne en plein air.

Au Ruisseau de la clef, à St-Denis-de-Brompton

Club de vacances ouvert au nudisme

par Stéphane Lavallée
ST-DENIS-DE-BROMPTON — C'est un site d'une beauté quasiment exotique que le groupe communautaire Plein Soleil, de Sherbrooke, a choisi pour installer son premier club vacances naturiste, évidemment ouvert au nudisme, sur les bords du Ruisseau de la clef (Key brook), en bordure du rang 6 nord-ouest, à St-Denis-de-Brompton. Un emplacement qui constitue, selon les instigateurs, le premier d'un réseau estrien qui comportera éventuellement une dizaine de camps naturistes.



Michel Fournier Guylaine Maheux

A deux pas de Sherbrooke, le site de St-Denis-de-Brompton ne comporte encore aucun aménagement matériel mais, affirme Michel Fournier, du club Plein Soleil, une cinquantaine de membres fréquentent déjà l'endroit.

"On ne veut pas que ça devienne un gros camping", signale de son côté Guylaine Maheux, également organisatrice à Plein Soleil. Néanmoins, dit-elle, on prévoit l'installation de certaines commodités sur les lieux, notamment le service électrique.

D'accès facile, à proximité du chemin, le camp est ouvert depuis une semaine seulement et, signale-t-on, la présence de nudistes n'a entraîné aucun problème jusqu'à maintenant. "C'est une propriété privée, explique Michel Fournier, et il n'y a pas de problèmes puisque nous avons l'autorisation du propriétaire."

"De toute façon, ajoute-il, on essaie de ne pas être agressif. On se présente comme un club naturiste, écologique, et on n'empêche pas les gens habitués à fréquenter les lieux à venir sur place. En tout cas, ça n'a pas semblé créer de problèmes jusqu'à maintenant."

Sur place, le visiteur n'est confronté à aucun règlement strict, Plein Soleil ne voulant pas forcer ses membres à pratiquer absolument le nudisme. Avec ou sans maillot, l'eau bruyante du ruisseau de la clef accueille les baigneurs dans un coin na-

turel et, insistent les responsables, exempt de pollution. Si l'eau revêt un tel aspect, soutient Michel Fournier, c'est simplement à cause des dépôts de pruche qui couvrent le fond du lac MontJoie, la source du ruisseau de la clef.

Plus que le nudisme

"Le naturisme, argumente Guylaine Maheux, c'est plus que le nudisme. C'est un style de vie axé vers la santé, une recherche de santé dans l'alimentation, aussi naturelle que possible. C'est un mouvement de plein-air, d'exercices de base. C'est une conscientisation face à l'environnement pour vivre en harmonie, un mode de vie pacifique."

Plein Soleil compte établir des camps naturistes en divers endroits de la région, dont St-Venant-de-Herford, East-Herford, Huntingville, West-Hatley, Ayer's Cliff, La Patrie.

Le club ne possède aucun terrain mais détient des droits de passage sur les propriétés. En plus des installations estriennes, Michel Fournier ajoute que les membres de Plein Soleil ont accès à des sites naturels aux États-Unis et au Mexique.

Le projet ultime consiste à établir un réseau de camps naturistes à travers le continent, du Canada jusqu'au Mexique, en sillonnant les États-Unis, sur la côte Atlantique.

Doté d'une charte provinciale depuis trois ans, le groupe Plein Soleil inc. regrouperait plus de 200 membres. Il comporte, outre le secteur du club vacances naturistes, des services de rencontre et de placement.

Il en coûte présentement 50 \$ par année pour devenir membre du groupe — sans but lucratif, précise-t-on — et profiter ainsi de tous les services. Régulièrement, assurent les responsables, le club organise des sorties de groupe, des conférences, des spectacles. Selon Michel Fournier, la crédibilité de l'organisation repose sur les réalisations des années passées. "On existe depuis trois ans dans le domaine du plein-air, signifie-t-il, et c'est une confiance qui se bâtit avec les membres."

Affirmant que Plein Soleil réunit des hommes d'affaires, propriétaires de commerces ou directeurs de compagnies, Michel Fournier assure que le service de placement à cause des dépôts de pruche qui couvrent le fond du lac MontJoie, la source du ruisseau de la clef.



Le groupe Plein Soleil a choisi un décor tout à fait enchanteur, le ruisseau de la clef (Key brook) à St-Denis-de-Brompton, pour établir son premier camp naturiste.

(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)

SAUCIER
ELECTRONIQUE

2144, KING OUEST
SHERBROOKE •
SOUS L'ANCIEN DISCO ROULE

76, 12e Ave Sud
VENTE et SERVICE

563-9191

Le Super Marché
de l'Electronique

Plus de 25 ans à Votre Service

GRATUIT \$400

Une valeur de \$400 applicable sur la location de films vidéo ainsi qu'une carte de membre à l'achat d'un vidéo de \$350 et plus. Frais d'inscription \$10.

Location d'appareils vidéo disponible

HITACHI

FOUR MICRO-ONDES

- contrôle par ordinateur
- puissance de 600 watts
- Plateau rotatif
- décongélation

\$499⁹⁹

Panasonic

TÉLÉCOULEUR 20"

- Syntonisation UHF-VHF
- Tout transistorisé
- écran Quintrix

\$449⁹⁹

GRATUIT \$100 location de films

BASE PIVOTANTE INCLUSE

FOUR MICRO-ONDES

IDÉAL POUR LE CHALET

\$219⁹⁹

\$399⁹⁹

HITACHI

VIDEO VHS

GRATUIT \$100 location de films

HITACHI

TÉLÉCOULEUR 14"

- Luminar 20
- Syntonisation électronique 105 canaux
- Affichage à l'écran de canal choisi
- Télécommande 17 fonctions

\$399⁹⁹

GRATUIT \$100 location de films

RCA

VIDEO VHS STÉRÉO HI-FI

- accès frontal, indicateur LED
- télécommande 12 fonctions
- programmable 14 jours, 6 fonctions
- convertisseur 105 canaux

\$799⁹⁹

GRATUIT \$400 location de films

RCA

VIDEO VHS STÉRÉO PORTATIF DETACHABLE

- Télécommande sans fil
- Syntonisation accès direct
- Programmable 21 jours / 8 émissions

\$999⁹⁹

GRATUIT \$400 location de films

Quasar

TÉLÉCOULEUR 26"

- Syntonisation UHF-VHF
- Cabinet style contemporain
- tout transistorisé

\$544⁹⁹

GRATUIT \$100 location de films

RCA

TÉLÉCOULEUR 26"

- tuner électronique
- convertisseur 105 canaux
- cabinet style contemporain

\$599⁹⁹

GRATUIT \$100 location de films

AS-TUTOUS \$20

J.M. SAUCIER vous offre \$20 en argent J.M.S. applicable sur achat. Limite 1 par client.

Le Super Marché de l'Electronique

PROFITEZ DE CETTE OFFRE TERRIBLE... TERRIBLE! UN PEPSI OU UN SEVEN-UP ET UN VERRE GRATUITS.

COUPON

IRVING PEPSI 7UP

COUPON

IRVING PEPSI 7UP

MAINTENANT DANS TOUS LES CENTRES IRVING PARTICIPANTS AU QUÉBEC

IRVING

* Les photos peuvent légèrement différer des modèles en vente.

Projet d'agrandissement de l'aéroport de Victoriaville

Étude d'impact complétée

par Maurice Cloutier

VICTORIAVILLE - Le rapport final sur les impacts du projet d'agrandissement de l'aéroport régional de Victoriaville a été complété hier, et sera remis à la Ville aujourd'hui.

C'est ce qu'a indiqué l'ingénieur Adrien Corriveau de la firme SNC, qui était chargé de la préparation du dossier.

Dans les prochains jours, le ministère de l'Environnement devrait donc recevoir des copies de cette volumineuse étude, qui sera épluchée par plusieurs ministères québécois.

M. Corriveau n'ose pas s'avancer sur le délai que peut prendre l'analyse du rapport. Cependant, il est confiant que le ministère de l'Environnement n'enclencher pas le processus d'une audience publique dans ce dossier.

Trois mois se sont écoulés entre l'envoi du rapport préliminaire au ministère de l'Environnement et la rédaction du rapport définitif.

En fait, le ministère a exigé des données plus détaillées sur les risques de bruit dans le secteur, par suite de l'agrandissement de l'aéroport, ainsi que des documents de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska.

Néanmoins, la première conclusion de la firme n'a pas changé. "Sur la base des données recueillies dans cette étude, on peut établir que les impacts environnementaux du présent projet sont limités dans leur nombre, leur étendue et leur intensité. La mise en oeuvre des mesures de mitigation proposées permettra d'assurer que la réalisation du projet respecte les exigences de protection du milieu biophysique dans lequel il s'insère."

La piste de l'aéroport doit être allongée de 1 500 pieds pour atteindre les 4 000 pieds. Sa largeur passera de 27,5 à 75 pieds. Ainsi les "business jet" pourront atterrir à l'aéroport de Victoriaville en toute sécurité. Le projet de 1,5 million de dollars bénéficie d'une aide fédérale de 1 350 000\$.

Au rythme où vont les choses, le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, estime que les travaux ne pourront pas débuter avant le printemps prochain.



Le ministère de l'Environnement recevra dans les prochains jours, l'étude définitive d'impact du projet d'agrandissement de l'aéroport.

Aide financière refusée au projet "Un toit pour toi"

par Richard Jean

DRUMMONDVILLE - La Ville de Drummondville vient de refuser d'accorder son aide financière au projet "Un toit pour toi," organisme qui offre depuis avril dernier un centre de dépannage pour les jeunes, sous le parrainage de l'Organisation antipauvreté de la Mauricie.

Lors de la dernière séance du conseil municipal, le conseiller Bruno Smith a en effet indiqué aux responsables de ce projet qu'il n'est pas de la juridiction municipale d'accorder une aide financière à des organismes du genre.

"Nous y souscrivons moralement, mais votre demande est refusée," fut la réponse adressée par M. Smith au principal responsable du projet, M. Léonce Descheneaux.

Lors d'une séance précédente, M. Descheneaux avait proposé trois hypothèses au conseil, puisque le projet se voit dans l'obligation de relocaliser ailleurs qu'au 211 Dorion, qui ne correspond plus aux conditions de vie des usagers de ce centre de dépannage. Un prêt sans intérêt, qu'une maison soit fournie par la municipalité ou encore qu'une subvention soit accordée pour l'achat d'une maison, avait-il soumis.

M. Descheneaux était évidemment très déçu de la réponse des édiles municipaux.

"Je déplore surtout la froideur avec laquelle on nous a annoncé cette décision. C'est beau d'obtenir un appui moral, mais ça nous ne donne pas de l'argent. Notre projet répond à un besoin. D'ailleurs, les statistiques sont là pour le prouver. A la fin de juillet, le programme Jeunes Volontaires du Centre de main-d'oeuvre du Québec nous sera renouvelé pour six mois, mais pour aller où. Il faut se relocaliser, car le terrain entourant la maison du 211 Dorion n'est plus adéquat pour l'utilisation que nous voulons en faire. Je tiens par contre à préciser que notre relocalisation n'est pas la conséquence de la pétition qui a été signée récemment par les gens du voisinage. Si la ville nous avait accordé une certaine somme, je suis convaincu que nous aurions pu la rembourser en deux ans," a-t-il déclaré.

Le dossier n'est toutefois pas complètement fermé pour "Un toit pour toi." La municipalité possède en effet une maison sur les terrains Télé-globe qui pourrait, avec certaines rénovations, convenir au projet. Le conseil se proposait d'ailleurs de visiter ce site au cours de la semaine. Le maire Serge Ménard devait à ce propos laisser entendre qu'une offre de location pourrait éventuellement être discutée.

ReviCentre à Plessisville: liste de priorités établie sous peu

PLESSISVILLE (MC) - La nature des travaux qui seront réalisés à Plessisville, en vertu du programme ReviCentre (revitalisation des centres-villes), sera connue sous peu.

C'est ce qu'a promis le maire de Plessisville Jean-Louis Fradette, en ajoutant que les membres du conseil établiront les priorités au cours des prochains jours.

Pour ce faire, ils analyseront les données d'un rapport de 30 pages déposé à la Ville par la firme d'architectes Belell et Brunet de Montréal.

Ce document, qui n'est pas rendu public pour le moment, décrit les principaux problèmes notés par les gens d'affaires du centre-ville, les secteurs prioritaires d'intervention et les scénarios d'aménagement.

Selon ce qu'a mentionné le maire, deux approches globales sont proposées dans le document pour bâtir le centre-ville de demain.

Par ailleurs, lors d'une rencontre avec des gens d'affaires du territoire couvert par le programme, M. Fradette a rappelé que les fonds disponibles, 1 000 000 \$, seront affectés à l'amélioration de l'image du centre-ville et des services mu-

nicipaux, plutôt qu'à des projets privés.

A la suite de l'annonce du programme, des gens d'affaires pensaient recevoir une partie de la manne pour des rénovations de bâtiments commerciaux. Pour ces projets, le maire a indiqué qu'un support est tout de même possible au niveau des taxes municipales.

Un an d'efforts pour 3 semaines en France

WARWICK (MC) - Un groupe de 26 jeunes de Princeville et Warwick passent les trois prochains semaines en France, après un an d'efforts pour assurer le financement et la bonne marche de l'aventure.

Hier, les participants, en grande majorité des filles, ont pris l'autobus en direction de l'aéroport de Montréal à la Maison des jeunes de Warwick, La Gare 12-18, vers 13h00.

Des parents étaient venus leur dire un dernier bonjour et prodiguer quelques conseils aux jeunes, âgés entre 13 et 20 ans, à l'exception des quatre animatrices qui voient les 25 ans. Alors que les voyageurs attendaient anxieusement le départ, quelques mères essayaient une larme.

La très grande joie exprimée par les jeunes était le témoignage de la satisfaction après un an

d'efforts pour bon nombre. En effet, le projet a été suggéré par des habitués des deux maisons à l'été 1984.

Après avoir lancé l'idée, ce fut le temps des demandes d'aide. Des subventions de 12 800 \$ et 4 320 \$ viendront respectivement du Secrétariat à la jeunesse et du gouvernement fédéral. Mais sur un projet de 51 205 \$, il fallait se retroucher les manches et trouver des sous.

Lyné Légaré, responsable du groupe de Princeville, rappelle que des lave-autos, des berceuses, la vente d'émaux sur cuivre et un marché aux puces ont été organisés à Princeville ou Warwick. Des participants ont aussi versé de leur poche une certaine somme.

La planification du voyage et de l'itinéraire en France ne fut pas plus drôle, précise-t-elle. "Nous n'avions pas de mode d'emploi. Nous

avons souvent appris en commentant des erreurs et en sollicitant de l'aide à gauche et à droite." Néanmoins, elle convient que leurs efforts sont bien récompensés.

Quatre villes sont à l'itinéraire: Paris, Strasbourg, Courchevel et St-Généroux. Aucun travail n'attend les jeunes en France, mais ils échangeront avec des jeunes français sur les conditions de vie et les problèmes des jeunes au Québec et en France. De plus, ils se familiariseront avec la culture de ce pays.

Cette aventure ne prendra pas fin au retour du voyage le 15 août. Les participants raconteront leur démarche et leur séjour en sol français dans un journal et dans un diaporama, qui seront mis en circulation dans la région.

Un projet agricole expérimental à Warwick

WARWICK (RL) - Le syndicat de gestion agricole de Warwick entreprend cette année un projet expérimental sur deux cultures peu courantes au Québec: le soja et la féverole.

Le président de ce syndicat, M. Pierre-Yves Germain, a déclaré que les buts du projet étaient de savoir s'il y avait possibilité de produire ces deux légumineuses de façon rentable. Il s'en cultive très peu au Québec, mais ces productions sont plus connues dans le reste du Canada et aux Etats-Unis.

Subvention

Pour ce faire, le syndicat de Warwick, qui est aussi associé à celui de Nicolet-Yamaska dans ce projet, recevra une subven-

tion totale de 90,000 \$ d'Agriculture Canada sur une période de trois ans.

Cet argent permettra notamment d'embaucher un agronome pour tester les résultats de la culture et suivre les différentes étapes de sa croissance.

Neuf agriculteurs de la région de Warwick participent à l'expérience cette année, ayant semé quelque huit acres chacun de l'une ou l'autre des légumineuses.

M. Germain a rappelé que l'éventuel avantage de ces plantes était qu'elles s'intègrent bien dans la rotation des champs et qu'elles pourraient servir de supplément protéiniques dans l'alimentation des animaux sur une ferme laitière.

Lancement de 2 ouvrages scolaires religieux

DRUMMONDVILLE (RL) - Sr Irène Paquette, native de St-Elphège et membre des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, a lancé dernièrement deux ouvrages scolaires religieux destinés aux étudiants du secondaire 1 et 2.

Les deux cahiers s'intitulent "En marche vers une terre nouvelle" et "A la recherche du bonheur". Ils répondent ainsi au nouveau régime pédagogique institué dans l'enseignement religieux au Québec.

Dans la présentation de son oeuvre, Sr Paquette écrit que "l'occasion est offerte aux jeunes de répondre personnellement aux interpellations de la Parole de Dieu révélée par la Bible afin d'éveiller en eux ou en elles un désir de conversion pour une profession de foi plus dynamique et plus existentielle."

Edité chez Guérin à Montréal, ces deux cahiers pédagogiques pourront être disponibles partout au Québec dans les polyvalentes et écoles du secondaire.



Sr Irène Paquette, auteure de deux cahiers pédagogiques du secondaire.



Ces 26 jeunes ont quitté Warwick, hier, pour un voyage de trois semaines en France.

Les jeunes croient davantage aux OVNI que leurs aînés

DRUMMONDVILLE (RJ) - Un récent sondage téléphonique effectué par les chercheurs de la Centrale de compilation ufologique du Québec Inc., indique que les personnes d'un certain âge croient moins que les jeunes en l'existence des objets volants non-identifiés (OVNI) ou des extra-terrestres.

Selon le Drummondvillois François Bourbeau, qui a travaillé à la réalisation de ce sondage, la ré-

ponse des gens interrogés de croire ou non aux OVNI fut directement influencée par l'âge des répondants.

Toutefois, précise-t-il, le mysticisme dans lequel baigne le phénomène des OVNI ne trouve sa cause qu'à l'intérieur des préjugés basés sur un manque profond d'information chez la population québécoise.

Mais, d'affirmer Bourbeau, le directeur des relations publiques et porte-

SUPER SPECIAL POUR LES GOURMETS

Brasserie Le Dauphin

SPECIAL DE JUILLET

Entrée	2⁹⁵
Coquille St-Jacques	6⁹⁵
Plat Chateaubriand	10⁹⁵
ou Pattes de crabe d'Alaska	10⁹⁵

servi du lundi au samedi

Lundi, mardi et mercredi midi et soir

CUISSES DE GRENOUILLES 3⁹⁹

Du lundi au mercredi soir seulement

FONDUE CHINOISE 5⁹⁵

ATTENTION
surveillez l'ouverture du nouveau
CAFÉ-BAR FLIPPER

635 Canal, Sherbrooke
Réservations: **565-0911**

MATERIEL APICOLE A VENDRE

COMME NEUF A MOITIE PRIX

MIELLERIE DUGAS
4390, R.R. 1,
St-Denis de Brompton
846-3181

Regroupement minier

Une avenue très intéressante

— Pauline Marois

par Pierre Sévigny
THETFORD-MINES - Le regroupement des deux filiales minières de la Société nationale de l'amiante avec les compagnies Lac d'Amiante du Québec Ltée et Campbell Resources Inc., au sein d'une société en commandite, est une avenue très intéressante que le gouvernement du Québec se devait de privilégier.

Voilà, en substance, le commentaire émis hier à ce sujet par la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Pauline Marois, lorsqu'elle a été interrogée sur les ondes de la station radiophonique locale, dans le cadre de la course à la chefferie du Parti québécois.

Mme Marois soutient que le regroupement ne doit pas être interprété comme un échec de la politique de l'amiante du gouvernement. Au contraire, elle soutient que le geste posé par son collègue de l'Énergie et des Ressources doit être interprété comme un ajustement et une évolution nécessaires, au regard de la conjoncture économique actuelle.

prévoir la conjoncture dans laquelle nous nous trouvons maintenant.

Mais, dit-elle, cette situation difficile ne doit pas empêcher les intervenants du secteur à redoubler d'efforts pour accentuer la recherche, de façon à privilégier

D'ailleurs, l'aspirante au leadership du PQ affirme que les intervenants au dossier se devaient de travailler à la recherche de solutions devant éventuellement permettre de conserver non seulement des emplois, mais de préserver aussi des investissements. "Je crois que l'avenue privilégiée par le gouvernement est très intéressante."



Pauline Marois

légier le développement de nouvelles possibilités d'utilisations du minerai d'amiante et ce, en collaboration ou association avec des entreprises du secteur privé.

Même sans ONET

Des jeunes du Collège Clarétain nettoient les rives du St-Laurent

VICTORIAVILLE (MC) - L'opération ONET n'a pas fonctionné, mais une douzaine de jeunes étudiants du Collège Clarétain de Victoriaville participent tout de même à une journée de nettoyage des rives du Fleuve St-Laurent.

Ils ont pris la route à destination des Îles des Soeurs, à Montréal, ce matin, vers 5h30. Leur action symbolique a été rendue possible grâce à

une invitation reçue du groupe Katimavik-Environnement.

Tous de la région des Bois-Francs, les participants avaient déjà manifesté l'intention de s'impliquer dans ONET. D'ailleurs, ces jeunes sont membres du fan-club de la nature du Collège Clarétain de Victoriaville.

"Ce geste concret que nous poserons se veut une sensibilisation au fait que tout être humain,

jeune ou adulte, fait partie de l'environnement et doit donc en prendre soin", a déclaré le professeur d'écologie et responsable du groupe, M. André Raymond, juste avant le départ.

"Ce geste se veut aussi une suite logique au mouvement anti-acide que nous avons mené le printemps dernier", a-t-il poursuivi. A l'époque, une pétition contre les pluies acides a été mise en circulation dans toutes les écoles secondaires, collégiales et universitaires du Québec.

En peu de temps, des centaines de feuilles de pétition contenant plus de 32 000 signatures étaient retournées aux élèves du collège à l'origine de la démarche.

La pétition enjoignant les gouvernements Reagan et Mulroney à lutter contre ce fléau, a été remise officiellement à la ministre fédérale de l'Environnement Suzanne Blais-Grenier, qui s'est rendue à l'institution.

Le voyage d'aujourd'hui à Montréal a été organisé grâce à des contributions du Collège Clarétain, du club Lion de Victoriaville et des Chevaliers de Colomb de Victoriaville.



(Photo La Tribune par Pierre Sévigny)

Travaux terminés

Les 30 unités de ce nouveau HLM sont maintenant complétées et certains locataires ont même déjà amenagé. Ce HLM est situé aux abords de la rue St-Alphonse

ouest à Thetford-Mines, ayant grugé une bonne partie de la cour de l'ancien Collège de La Salle. Il sera géré par l'Office municipal d'habitation.

Super spectacle pour clôturer les Festivités d'été de Black-Lake

BLACK-LAKE (PS) - C'est par un super spectacle mettant en vedette le fantaisiste-imitateur André-Philippe Gagnon que se terminera la sixième édition des Festivités d'été de Black-Lake, demain soir à 21h00 à l'aréna local.

Vedette montante au Québec, ce jeune homme de 24 ans est à se tailler une réputation digne des meilleurs imitateurs et, déjà, on le compare aux Jean-Guy Moreau et Claude Landré. Les dirigeants des Festivités fondent

de sérieux espoirs quant à la réussite de leur super spectacle et c'est pourquoi ils disent avoir misé sur une valeur sûre, André-Philippe Gagnon.

Sa carrière ne fait que débiter mais son grand talent est connu à la grandeur du Québec, notamment en raison de ses nombreuses participations aux différentes émissions télévisées.

Il possède déjà plus de 300 imitations à son actif. Ainsi, demain soir, André-Philippe Gagnon ne sera pas

seul sur la scène de l'aréna de Black-Lake.



André-Philippe Gagnon

Des personnalités québécoises, américaines, européennes de même que des personnages de dessins animés se succéderont dans un spectacle d'une durée d'une heure et ce, sans compter la présence de l'Homme-Sax.

En première partie du super spectacle, le comité organisateur a invité un orchestre composé de jeunes musiciens locaux, le Groupe Axe. Suivra André-Philippe Gagnon qui, grâce à son talent, promet une soirée de rires assurés.

...en bref

Centre du Québec

• Pris sur le fait

DRUMMONDVILLE (RJ) - Trois individus, dont deux récidivistes sortis de prison, ont été pris sur le fait en fin de soirée mardi alors qu'ils s'approprièrent à commettre un vol par effraction dans une résidence de St-Nicéphore.

Les suspects s'affairaient à charger la marchandise volée dans leur voiture, quand ils ont été surpris par les policiers de la Sûreté du Québec qui venaient d'être avertis par une personne du voisinage.

Selon le caporal Fontaine de la SQ, un des individus venait à peine de sortir de la prison de St-Hyacinthe, tandis qu'un de ses comparses venait de quitter les cellules de la prison de Bordeaux.

• Réélu au CIOFF

Le représentant officiel du Canada et délégué au Festival mondial de folklore de Drummondville auprès du Conseil international de festivals de folklore et d'arts traditionnels (CIOFF), M. Guy Landry, vient d'être réélu vice-président de cet organisme dont le principal objectif est de favoriser l'amitié et la communication entre les peuples du monde. Cette réélection à l'exécutif du CIOFF est effective pour une période de quatre ans. Soulignons que plus de cent festivals internationaux de folklore se déroulent chaque année à travers le monde sous l'égide du CIOFF.

• Nouveau théâtre d'été

Un nouveau théâtre d'été, le "Coq à l'âne barbequiu" rouvrira ses portes à compter du 27 juillet à l'intérieur d'une nouvelle salle située sur le site nautique Kounac de la Cité des loisirs, face au Domaine du Repos. Ce théâtre offrira un spectacle d'improvisation ou chacune des représentations amène le rire et la détente. Contrairement à la formule générale des autres théâtres, c'est le public qui décide des thèmes avant le spectacle. Des représentations auront les ven-

dreis et samedis à compter de 20h30 jusqu'au 24 août.

• Activités de l'ADISEP

L'association d'individus seuls et parents (ADISEP) invite ses membres et la population en général à ses deux prochaines activités. La première aura lieu le 3 août au Théâtre du Parc. Elle inclura une balade sur l'eau, un souper et le droit d'entrée à la pièce de théâtre "Le temps d'une poire" de Jean Barbeau. Le 11 août, cet organisme tiendra une épluchette de blé d'Inde sur les terrains du camp Cité des loisirs sur le Chemin Hemming.

Bois-Francs

• Départ du frère Turgeon

ARTHABASKA - Directeur-général du Collège d'Arthabaska, le frère Yvan Turgeon quittera l'institution à la mi-août, pour occuper la fonction de directeur des services pédagogiques au Campus Notre-Dame de Foy de Cap-Rouge. Son successeur sera justement celui qui occupait ce poste, le frère Claude Cloutier.

• Lancement d'un livre

NORBERTVILLE - Le livre de recettes "La fleur de sarrasin", écrit par Mme Hélène Proulx, sera lancé le 27 juillet prochain, à 13h30, sur le site enchanteur du Moulin La Pierre, à Norbertville. Mme Françoise Gaudet-Smet participera à la cérémonie.

• Pénurie de locaux

VICTORIAVILLE - Une récente enquête de la SIDAC du centre-ville de Victoriaville démontre qu'aucun espace commercial au premier plancher d'une bâtisse n'est disponible dans les limites de son territoire. La dizaine de locaux vacants sont tous au deuxième étage ou au sous-sol, ce qui n'est guère propice pour un commerce.



Fêtons ensemble!

Fêtons les aubaines soleil sur les voitures nord-américaines les mieux construites, qui ont permis à Ford de connaître la meilleure augmentation des ventes parmi les trois grands.

FINANCEMENT DE

9,9%
à l'achat des nouvelles

FORD TEMPO/MERCURY TOPAZ
 FORD ESCORT/MERCURY LYNX

Le financement est calculé en fonction de la somme totale à verser, et ce, durant toute la durée du contrat, jusqu'à concurrence de 36 mois. Il peut s'effectuer à un taux privilégié sur une période plus longue, jusqu'à 60 mois.

OFFRE TEMPORAIRE.



Voyez les concessionnaires participants pour plus de détails.

N'attendez pas. Soyez de la fête!



LA QUALITÉ CHEZ FORD, PASSE AVANT TOUT.

Enquête sur les Hell's Angels Deux agents du FBI collaborent avec la SQ

SHERBROOKE (ps) — Si jamais les indices découverts mardi dans le repaire des Hell's Angels, à Lennoxville, pouvaient être rattachés aux meurtres des cinq motards de Laval, il serait surprenant que la Sûreté du Québec le laisse savoir.

Car à partir de ce moment, les morceaux de planchers sur lesquels on a relevé des taches de sang de même que les matériaux troués ou criblés de balles ou de plombs deviendraient des éléments de preuve lors de procès éventuels.

Les indices devaient être soumis hier, moins de 24 heures après leur découverte lors d'une quatrième perquisition dans ce qui est devenu un moulin à vent plutôt qu'une forteresse, aux expertises des spécialistes du laboratoire de la police scientifique.

Par ailleurs, le Service des communications de la SQ de Montréal a appris aux médias d'information que depuis avril 1985, deux agents spéciaux du FBI de Albany (New York), travaillent en étroite collaboration avec les policiers de la SQ affectés au projet HARO, à savoir ce projet qui vise le groupe de motards Hell's Angels et leurs activités.

La présence des agents du FBI au Québec ne fait que traduire un échange de bons services car la SQ, au début de mai, avait dépêché deux de ses membres à Albany au sujet de la série de perquisitions faites chez les Hell's Angels à travers les États-Unis.

La dépêche d'hier indique que depuis quelques jours les deux membres du FBI se trouvent au Québec afin de poursuivre l'échange d'informations entre ce corps policier et les agents de la SQ.

Enfin il est dit que les policiers du FBI ont mis la main sur un délateur, membre des Hell's Angels, de même que sur trois autres prospects.

Cinq Hell's Angels incarcérés comme témoins importants Demande de récusation du coroner John d'Arcy Asselin: décision vendredi

par Rollande Parent
MONTREAL (PC) — C'est vendredi que l'on saura si le coroner John d'Arcy Asselin conservera ou non sa juridiction quant à cinq motards incarcérés à titre de témoins importants pour le meurtre de six Hell's Angels, du chapitre Laval.

Au cours des trois premiers jours de cette semaine, l'avocat des requérants, Me Léo-René Maranda, a tenté de convaincre le juge Pierre Pinard de la Cour supérieure de la partialité dont le coroner Asselin a pu et pourrait faire preuve en raison des procédures intentées contre lui.

Dans sa plaidoirie hier, le procureur du coroner, Me Louis Crête, a soutenu que "les requérants eux-mêmes ont provoqué la situation dont ils se plaignent."

Il a signalé qu'il n'est pas suffisant de dire que le juge risque d'adopter une conduite partielle, en raison de l'action en dommages et intérêts de \$460,000 qui pèse contre lui, pour obtenir sa récusation.

Il faut que des faits significatifs soient portés à la connaissance de la cour. Aux yeux de Me Crête, ceux mis en preuve par Me Maranda "sont bien minces".

Selon la logique de Me Maranda, pour être impartial le coroner Asselin aurait dû, le 8 juillet dernier, remettre en liberté ses cinq clients incarcérés — même s'ils sont considérés témoins importants dans l'affaire du sextuple meurtre — en ne renouvelant pas leur mandat de détention.

Le coroner se devait, insiste-t-il, agir ainsi pour ne pas interférer dans une requête en libération déposée par les mêmes cinq motards en Cour supérieure.

Précédemment l'avocat du coroner avait indiqué que jusqu'ici six juges de la Cour supérieure avaient reconnu qu'il y avait lieu de conserver la preuve et que les motards incarcérés constituaient des éléments importants de cette preuve.

Me Maranda agissait au nom de Luc Michaud, Robert Richard, Michel Langlois, Jacques Pelletier et Yvon Bilodeau.

Pendant ce temps, à Joliette, le coroner a décidé de ne pas ouvrir son enquête et de la reporter plutôt

au 31 juillet en espérant que d'ici là les procédures intentées contre lui par Me Maranda et Jacques Bouchard, au nom de 11 Hell's Angels, auront connu un dénouement.

Le coroner Asselin a cependant prolongé jusqu'à mercredi prochain les mandats de détention à l'égard des quatre motards de Lennoxville qui étaient devant lui, représentés par Me Bouchard.

La demande de récusation du coroner menée par Me Bouchard au nom de quatre de ses clients motards détenus, soit Guy et Yvon Rodrigue, Charles Filteau et Richard Rousseau, devrait être entendue à Joliette mardi prochain.

L'enquête du coroner qui s'est ouverte à la fin de juin n'a jamais pris son rythme de croisière sauf jeudi dernier quand Gerry "Le Chat" Coulombe, une recrue des Hell's Angels de Sorel, a raconté qu'il avait vu l'un des meurtres survenus lors d'un meeting des Hell's Angels au local de Lennoxville, le dimanche 24 mars dernier.

Investissement de 120,000 \$ dans la construction d'un nouvel édifice d'Aciers Lennox

LENNOXVILLE — La firme Aciers Lennox mettra en chantier, dès la semaine prochaine, en bordure de la rue Queen, à Lennoxville, un centre d'entreposage et de vente d'acier neuf et usagé dont la construction nécessitera un investissement évalué à 120,000 \$.

"Quant à construire quelque chose, autant construire quelque chose qui a de l'allure", a lancé, hier, le président de la firme, M. Gerry Steinberg, en révélant que de vastes bureaux seront aménagés dans la portion frontale de l'immeuble qui mesurera 110 pieds de largeur et 60 pieds de longueur.

Le nouvel édifice fera corps avec l'entrepôt que la firme possède déjà en bordure de la rue Queen et qui, lui, sera rénové et agrandi.

Grâce à cet investissement, la société Aciers Lennox pourra offrir un service plus rapide et d'une meilleure qualité à sa clientèle, de souligner M. Steinberg.

1,842 \$ pour réparer une erreur et nettoyer les plaques

LENNOXVILLE — Il en coûterait 1,842 \$ pour remplacer une des plaques que porte le monument érigé, au carrefour des rues Queen et Collège, à Lennoxville, à la mémoire des soldats originaires de cette ville qui ont été tués au cours des deux guerres mondiales et de la guerre de Corée et pour nettoyer les quatre autres plaques.

Cette évaluation, qui n'est pas définitive, a été faite par la firme USP à la demande des administrateurs municipaux qui n'ont pas encore donné le feu vert au remplacement de la plaque où une erreur a été relevée et au nettoyage des autres plaques qui, elles, sont couvertes d'une couche de suie et de vert-de-gris assez épaisse.

Une décision sera vraisemblablement prise dans quelques semaines.



(Photo La Tribune)

C'est à Beverley et à Henry Musty, propriétaires du magasin Homestead Gift Shop, que Bradford Exchange, la Bourse où est établie la valeur des assiettes et des figurines de collection, a décerné le titre très convoité de marchand de l'année.

Assiettes et figurines de collection Marchand de l'année: Beverley et Henry Musty

LENNOXVILLE — Presque tout le monde connaît l'existence, sinon de la Bourse de l'Alberta, du moins de la Bourse de Montréal et de la Bourse de Toronto, mais, mis à part les initiés, rares sont les personnes qui connaissent l'existence de Bradford Exchange.

Bradford Exchange, qui a son quartier général à London, en Ontario, et dont la fondation remonte à 1962, c'est la Bourse où est établie la valeur des assiettes et des figurines de collection fort populaires auprès des Canadiens puisqu'on dénombrait

900,000 collectionneurs d'un océan à l'autre.

C'est à Beverley et à Henry Musty, les propriétaires du magasin Homestead Gift Shop qui a pignon sur rue près de Lennoxville, que Bradford Exchange a décerné le titre très convoité de marchand de l'année, lors d'une exposition qui a été tenue à Toronto et qui regroupait quelque 500 marchands.

Le titre leur a été attribué en reconnaissance des efforts qu'ils déploient pour promouvoir la collection d'assiettes et de figurines en Estrie.

Le maire Jean Lessard fera tout en son pouvoir pour enrayer la pollution

LAC-MEGANTIC (RV) — Plus que jamais, le maire de la ville de Lac-Mégantic Jean Lessard est déterminé à affronter bich des périls pour enrayer la pollution autour du lac Mégantic.

Il l'a clairement indiqué à M. Michel Boredeau de la Direction générale de l'Assainissement ainsi qu'au sous-ministre de l'Environnement, Michel Lamontagne, au cours d'une récente rencontre.

Une fois de plus, les représentants du gouvernement ont tenté de convaincre le maire de mettre en marche l'usine de traitement des eaux usées comme prévue.

D'ailleurs cette dernière peut-être opérationnelle depuis une vingtaine de jours, mais les autorités municipales refusent catégoriquement de la faire fonctionner tant et aussi longtemps que les municipalités riveraines ne feront pas un réel effort pour assainir leurs eaux usées.

Pour le maire Lessard la rencontre a été malgré tout positive, d'une part, les représentants du gouvernement tentant de convaincre les autorités

municipales de revenir sur leur décision, d'autre part la ville justifiant son geste et le maintien de sa décision.

Le premier magis-

trat a même déclaré, "nous sauverons le lac envers et contre tous, même s'il faut se battre contre le ministère de l'Environnement".

Le maire a précisé que d'ici l'automne le ministère entend prendre une décision dans ce dossier et que la Ville entend bien maintenir sa ligne de pensée.



Le maire Jean Lessard

GRAND PRIX SICO

**PEINTURES D'EXTÉRIEUR
HAUTE PERFORMANCE
À PRIX SPÉCIAUX!**

**SICO-TEX (260-110)
PEINTURE MATE AU
LATEX ACRYLIQUE.**

BLANC ET COULEURS PRÉPARÉES **19⁹⁹\$** OU MOINS
LES 4 LITRES

**SICOGLOSS (266-110)
PEINTURE LUSTRÉE
AU LATEX**

ACRYLIQUE. BLANC ET COULEURS PRÉPARÉES. **23⁹⁹\$** OU MOINS
LES 4 LITRES

**SICOPURE (140-110)
PEINTURE LUSTRÉE
À L'ALKYDE.**

BLANC ET COULEURS PRÉPARÉES **21⁹⁹\$** OU MOINS
LES 4 LITRES

DECORATION

King

INC.

1303 ouest, rue King, Sherbrooke,
567-9884 - 563-3885

119945

Fepus DECORATION

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 30 AOUT 1985.

le demi-litre

ROUGE ou BLANC
un casse-croûte... à bon prix!

2,65 \$

PRIX SUGGÉRÉ

le demi-litre

DU MARCHAND

vin de table

500 mL